

## **PHASE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LIEUX MÉMORIELS EN HOMMAGE AUX PERSONNES FRAGILISÉES PAR LA MALADIE ET LE HANDICAP, CONDAMNÉES À MOURIR SOUS LE RÉGIME DE VICHY**

S'il n'y a pas eu en France, d'extermination programmée par le régime de Vichy comme ce fut le cas sous le Troisième Reich en Allemagne<sup>1</sup>, la République ne saurait pour autant oublier les 50 000 personnes mortes, par abandon, absence de soin, sous-alimentation ou autres maltraitements, dans les hôpitaux psychiatriques français entre 1941 et 1945.

Jusqu'à ce jour, aucun acte symbolique n'a été réalisé par nos pouvoirs publics. Le Professeur Charles Gardou, a alors lancé un [appel national](#) fin 2013, pour qu'un mémorial soit érigé en hommage à ces victimes injustement oubliées.

En 15 mois, la pétition a réuni plus de 81 000 signataires sur le site de *change.org*, auxquels s'ajoutent 9 000 membres de l'Union départementale des Associations de Combattants victimes de guerre du Val de Marne et 4 000 adhérents de l'Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants. Par ailleurs, 105 personnalités se sont rassemblées en Comité de soutien.

**Grâce à cette solidarité nationale, l'appel a été entendu par le chef de l'Etat.** Dans une lettre en date du 11 février 2015, jour du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la loi sur le Handicap, le Président de la République a reconnu la nécessité d'honorer les victimes de ce drame. Ainsi, il souhaite que le conseil scientifique du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale, définisse les gestes mémoriels qui seront accomplis cette année.

**Face à un tel soutien, le Professeur Charles Gardou s'associe à Maryvonne Lyazid, ex-adjointe du Défenseur des Droits et à Jean Barucq, président de la Mutuelle Intégrance, pour fonder le « *Mouvement pour une Société Inclusive* » et concrétiser le projet.**

L'association travaillera en partenariat avec les pouvoirs publics, les hôpitaux psychiatriques, les établissements culturels et les associations représentatives de personnes handicapées. L'objectif étant de recenser les quelques initiatives locales en hommage aux victimes, de définir les grandes lignes des actions mémorielles possibles et d'impulser une dynamique à l'échelle nationale, pour accompagner la création de lieux mémoriels qui soient reconnus et soutenus par la République Française.

À travers ce projet, l'association souhaite faire le lien entre le passé, le présent et l'avenir. En effet et comme le souligne à juste titre le Président de la République, « *le rappel de cette page sombre de notre histoire sera aussi la réaffirmation que, dans une société humaine, aucune vie n'est "minuscule"* ».

Contact :

Clémentine Soulié

*Responsable de projet*

06 46 37 40 77 // [clementine.soulie@gmail.com](mailto:clementine.soulie@gmail.com)

Contact adhésion association : [societe.inclusive@gmail.com](mailto:societe.inclusive@gmail.com)

---

<sup>1</sup> En Allemagne, au nom de « l'hygiène raciale », le programme Aktion T4 du Troisième Reich a conduit à la stérilisation de 400 000 femmes et à l'extermination de 275 000 enfants ou adultes affectés d'une déficience mentale ou physique. Un mémorial en hommage à ces victimes a été inauguré en septembre 2014, à Berlin.